



# ATELIER SUR LA PLAIDOIRIE ÉCRITE – RÉGION DE L'ATLANTIQUE

Le vendredi 14 octobre et le samedi 15 octobre 2016



UNIVERSITÉ DE MONCTON  
CAMPUS DE MONCTON

Faculté de droit



**OSGOODE**  
OSGOODE HALL LAW SCHOOL  
PROFESSIONAL  
DEVELOPMENT

**YORK**   
UNIVERSITÉ  
UNIVERSITY

# ATELIER SUR LA PLAIDOIRIE ÉCRITE – RÉGION DE L'ATLANTIQUE

La Faculté de droit de l'Université de Moncton, en collaboration avec The Advocates' Society et Osgoode Professional Development offre aux avocats et avocates de la région de l'Atlantique un séminaire qui leur permettra de perfectionner leurs compétences en plaidoirie écrite.

**LE VENDREDI 14 OCTOBRE ET LE SAMEDI 15 OCTOBRE 2016**  
**DE 8 H 30 À 17 H 45 (JOUR 1)**  
**DE 8 H 30 À 16 H 30 (JOUR 2)**

**FACULTÉ DE DROIT**  
**PAVILLON ADRIEN-J-CORMIER**  
**UNIVERSITÉ DE MONCTON**  
**MONCTON (N.-B.) E1A 3E9**

**Conférencier principal :**  
**L'hon. Michel Bastarache,**  
CC, c.r.  
*Ottawa, Ont.*

**Conférencier :**  
**Le juge Marc Richard**  
*Cour d'appel du*  
*Nouveau-Brunswick*

**Formatrice principale :**  
**Nicole Fernbach**  
*Jurilinguiste*  
*Centre International de Lisibilité, Inc*  
*Montréal, Qc*

**Formatrice et conseillère**  
**experte:**  
**L'hon. Louise Mailhot, Ad. E**  
*Avocate, Fasken Martineau*  
*Montréal, Qc*



**PERFECTIONNEZ VOS  
COMPÉTENCES EN  
PLAIDOIRIE ÉCRITE DANS UN  
ENVIRONNEMENT QUI VOUS  
DONNERA LA CHANCE :**

- de bénéficier de l'expertise de juges de première instance et d'appel, de rédacteurs et de rédactrices professionnels et d'avocats et avocates chevronnés
- de travailler en petits groupes de huit participants et participantes ou moins
- de discuter entre vous et de vous critiquer mutuellement
- d'apprendre des trucs utiles que vous pourrez mettre en pratique immédiatement pour améliorer la précision, l'efficacité et la force persuasive de tous vos écrits juridiques
- d'obtenir des conseils sur la façon de capter l'attention du lecteur qui compte le plus : le ou la juge
- d'entendre un panel de juges vous révéler ce qui fonctionne et ce qu'il faut éviter.

**COMITÉ CONSULTATIF**

Le juge Thomas Cromwell  
*Cour suprême du Canada*

Le juge Marc Richard  
*Cour d'appel du  
Nouveau-Brunswick*

Le juge Jamie Saunders  
*Cour d'appel de la  
Nouvelle-Écosse*

L'hon. Michel Bastarache, CC, c.r.  
*Ottawa, ON*

Prof. James E. Lockyer, c.r.  
*Faculté de droit  
Université de Moncton*

**CORPS PROFESSORAL  
MAGISTRATURE**

Le juge Thomas Cromwell  
*Cour suprême du Canada*

Le juge John Laskin  
*Cour d'appel de l'Ontario*

Le juge Marc Richard  
*Cour d'appel du  
Nouveau-Brunswick*

Le juge Peter Bryson  
*Cour d'appel de la  
Nouvelle-Écosse*

Le juge Joel Fichaud  
*Cour d'appel de la  
Nouvelle-Écosse*

La juge Tracy Deware  
*Cour du Banc de la Reine du  
Nouveau-Brunswick*

La juge Lucie Lavigne  
*Cour du Banc de la Reine du  
Nouveau-Brunswick*

Le juge Peter K. Doody  
*Cour de justice de l'Ontario*

## AVOCATS ET AVOCATES

L'hon. Michel Bastarache, CC,  
c.r.  
*Avocat, Ottawa, Ont.*

L'hon. Louise Mailhot, Ad. E  
*Avocate, Fasken Martineau  
Montréal, Qc*

Michelle Awad, c.r.  
*McInnes Cooper, Halifax, N.-É.*

Lizon Chiasson-Foulem  
*McIntyre Finn, Dieppe, N.-B.*

Cameron Gunn, c.r.  
*Cabinet du procureur général,  
Fredericton, N.-B.*

Rory Rogers, c.r.  
*Stewart McKelvey, Halifax, N.-É.*

Mark Scott  
*Service des poursuites pénales de  
la Nouvelle-Écosse, Halifax, N.-É.*

Chantal Thibodeau  
*Stewart McKelvey, Moncton, N.-B.*

## RÉDACTEURS ET RÉDACTRICES

Alexander Burnett  
*Rédacteur et consultant en  
communications, Sackville, N.-B.*

Nicole Fernbach  
*Centre International de  
Lisibilité, Inc  
Montréal, Qc*

Dr. Katherine Hamer  
*Professeure et rédactrice,  
Sackville, N.-B.*

John P. McEvoy, c.r.  
*Auteur et professeur de droit  
Université du Nouveau-Brunswick,  
Fredericton, N.-B.*

Karine McLaren  
*Directrice et jurilinguiste  
Centre de traduction et de  
terminologie juridiques,  
Moncton, N.-B.*

Jennifer Pritchett  
*Rédactrice adjointe,  
AdvocateDaily.com,  
Toronto, On*

Gisèle McIntyre-Thériault  
*Jurilinguiste et interprète,  
Bouctouche, N.-B.*

John Wishart  
*Brunswick News Ltd.,  
Saint John, N.-B.*

---

## ACCREDITATION – FORMATION PROFESSIONNELLE – BARREAU DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

*L'Atelier sur la plaidoirie écrite à l'intention des avocats et des avocates de la région de l'Atlantique est approuvé dans le cadre du programme de la formation professionnelle continue obligatoire (« FPCO ») du Barreau du Nouveau-Brunswick. Les membres du Barreau peuvent déclarer 15.5 heures de formation professionnelle continue s'ils ont participé à l'activité dans son intégralité. Ils devront consulter le site web du Barreau afin de connaître la procédure à suivre pour se faire reconnaître l'accréditation.*

## ACCREDITATION – FORMATION PROFESSIONNELLE - D'AUTRES BARREAUX PROVINCIAUX

*Ceux et celles qui sont membres d'autres barreaux provinciaux doivent faire une demande auprès de leur barreau provincial pour la reconnaissance des heures de formation professionnelle continue.*

# INSCRIPTION

Les droits d'inscription au cours sont de 995.00 \$. L'inscription est limitée à 8 participants et participantes par groupe. Étant donné que le nombre de demandes d'inscription dépassera probablement le nombre de places disponibles, les demandes d'inscription doivent être faites le plus tôt possible.

Pour faire une demande d'inscription, remplissez le formulaire, joignez-y un chèque de 995,00 \$, TPS en sus (1144,25 \$) fait à l'ordre de l'Université de Moncton. Les personnes qui choisiront de payer par carte de crédit sont priées d'en indiquer leurs coordonnées. Envoyez le tout à :

## **Lise Briard**

Atelier sur la plaidoirie écrite

Faculté de droit

Université de Moncton

18, avenue Antoine-Maillet, Moncton (N.-B.) E1A 3E9

Téléphone : 506-863-2132 | lise.briard@umoncton.ca

*Les droits d'inscription ne seront remboursés que si l'avis d'annulation est reçu au plus tard le 15 septembre 2016.*

## **LIEU ET LOGEMENT**

Le cours aura lieu à la Faculté de droit de l'Université de Moncton. Le logement est disponible dans les hôtels des environs. Un véhicule est nécessaire pour assurer les déplacements de l'hôtel au campus. Toutes les questions et les demandes de renseignements peuvent être adressées à Lise Briard,

## **Château Moncton**

100, rue Main, Moncton, N.-B., Canada E1C 1B9

Téléphone : 506-870-4444 Sans frais : 1-800-576-4040

La distribution de cette brochure est rendue possible grâce à la collaboration de l'Association du Barreau canadien - Division du Nouveau-Brunswick, le Barreau du Nouveau-Brunswick et l'AJEFNB

# FICHE D'INSCRIPTION

## ATELIER SUR LA PLAIDOIRIE ÉCRITE (14 AU 15 OCTOBRE 2016)

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Télécopieur : \_\_\_\_\_

Bureau : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Province: \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_ Programme : Français  English

Barreau de la province de : \_\_\_\_\_

Coût d'inscription : 995,00 \$ + TVH = 1144,25 \$ (le dîner du vendredi et samedi inclus)

### MODE DE PAIEMENT

Chèque (libellé à l'ordre de : Université de Moncton)

Carte de crédit  VISA  MASTERCARD

Titulaire de la carte : \_\_\_\_\_

No de la carte : \_\_\_\_\_ Date d'expiration : \_\_\_\_\_

Signature du titulaire : \_\_\_\_\_

### L'INSCRIPTION DOIT ÊTRE RÉGLÉE À L'AVANCE ET NE SERA CONFIRMÉE QUE SUR RÉCEPTION DU PAIEMENT.

Les droits d'inscription ne seront remboursés que si l'avis d'annulation est reçu au plus tard le **15 septembre 2016**. Il est possible de déléguer un suppléant. Veuillez faire parvenir votre fiche d'inscription accompagnée de votre paiement à l'adresse suivante :

Lise Briard

ATELIER SUR LA PLAIDOIRIE ÉCRITE

Faculté de droit (Université de Moncton)

18, ave. Antonine-Maillet, Moncton, New Brunswick E1A 3E9

Téléphone : 506-863-2132

Courriel : lise.briard@umoncton.ca